



REGROUPE LES GRANDS BLESSES DU RUGBY
Siège Social : 18 Rue Edmond Michelet
46200 SOUILLAC
☎ 05 65 37 87 31 - Web : www.res.asso.fr
C.C.P. 9 586 82 P Bordeaux

FICHE FRAIS DE DÉPLACEMENT

Nom et prénoms :

Adresse :

Déplacement du : 11 Avril 2026 à : 33170 GRADIGNAN (24 Rue du Solarium)

OBJET DU DÉPLACEMENT : Participation à la 29^{ème} Assemblée Générale Rugby Espoir Solidarité du 11 Avril 2026.

FRAIS DE TRAJET : N.B. : l'intervalle entre les dates aller et retour ne doit pas dépasser 72 h

Distance parcourue : kms x 0,45 € = _____ €

(kms parcourus "Aller & Retour") *

Droits de péage (joindre les tickets ou le relevé mensuel) = _____ €

Avion / Train (joindre le billet ou l'attestation SNCF) = _____ €

MONTANT TOTAL DES FRAIS : = _____ €

Le :

Signature :

Pour un traitement plus rapide et plus simple, un remboursement par virement bancaire a été mis en place depuis 2021.

Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de joindre un RIB à votre demande.

*** imprimer et joindre la note de frais disponible sur le site MAPPY**

Merci d'adresser la fiche avant le 30 JUIN 2026 à :

Jean ARHANCET - 22 Rue des Œillets - 64140 LONS.

N.B. : le déplacement sera remboursé aux **blessés à jour de leur cotisation au 25 mars 2026** et dont le **taux de D.F.P. est supérieur ou égal à 60 %**. Conformément au règlement financier de la FFR (**voir page suivante**) appliqué ici, le kilométrage remboursé sera **limité à 750 km A/R**, cela quel que soit le nombre de kilomètres parcourus.

FONCTIONS	FRAIS DE VOYAGE (*) - voir article 617.8 -	FRAIS DE SEJOUR																																																	
<ul style="list-style-type: none"> Membres du Comité directeur et autres membres officiellement convoqués par la F.F.R. aux : <ul style="list-style-type: none"> assemblées générales, réunions de commissions ou autres, matches de sélection, internationaux ou autres manifestations. Joueurs sélectionnés 	0,45 € par kilomètre (*) parcouru (1) (3) ou frais S.N.C.F. ou frais d'avion (2)	<p><u>Frais réels plafonnés</u> (2)</p> <p>Pour un repas :</p> <ul style="list-style-type: none"> 35 € en province 50 € à Paris <p>Pour une nuit d'hôtel :</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 € en province 150 € à Paris 																																																	
<ul style="list-style-type: none"> Cadres et conseillers techniques (*) Educateurs pour stages et compétitions (*) 																																																			
<ul style="list-style-type: none"> Officiels de matches désignés pour les rencontres des championnats professionnels en TOP 14, PRO D2 et Supersevens 	0,45 € par kilomètre (*) parcouru (1)																																																		
<ul style="list-style-type: none"> Officiels de matches désignés pour les rencontres des championnats fédéraux et une distance parcourue de plus de 1 000 km (aller-retour) 	0,45 € par kilomètre (*) parcouru	<p>Pour une nuit d'hôtel :</p> <ul style="list-style-type: none"> 100 € en province 150 € à Paris 																																																	
<ul style="list-style-type: none"> Autres officiels de matches : représentants fédéraux, délégués financiers, évaluateurs, coaches et superviseurs (sauf désignations en TOP 14, PRO D2 et Supersevens) 	0,45 € par kilomètre (*) parcouru (3) ou frais S.N.C.F. ou frais d'avion (2)	<p><u>Indemnité forfaitaire d'absence</u> (4) (5)</p> <p>ou</p> <p><u>frais réels</u> sur présentation d'une fiche de déplacement</p>																																																	
<p>(1) Les frais de voyage « route » sont augmentés des frais de péages autoroute sur production des tickets-quittances (du voyage « aller » seulement, si la fiche de déplacement doit être remise avant le match au délégué financier ou à l'association recevant). Les kilomètres sont déterminés selon la référence internet : www.viamichelin.fr - itinéraire le plus rapide.</p> <p>(2) Avec production des justificatifs des frais : factures, titres de transport ... (dans le respect des dispositions de l'article 617)</p> <p>(3) a) Pour les représentants fédéraux 1 officiant en Nationale, Nationale 2, Fédérale 1 et en Elite 1 Féminine ainsi que les délégués financiers, les évaluateurs et les superviseurs officiant lors des compétitions fédérales, le kilométrage remboursé sera plafonné à 600 km A/R, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus. Pour les représentants fédéraux 1 et les évaluateurs appartenant aux Ligues régionales du Grand Est, de Bretagne, de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, des Hauts de France, de Bourgogne-Franche-Comté, de Normandie et des Pays de la Loire, le kilométrage remboursé sera plafonné à 750 km A/R, cela quel que soit le nombre de kilomètres parcourus.</p> <p>b) Pour les représentants fédéraux 2 et les évaluateurs officiant en Fédérale 2 et Fédérale 3 ainsi qu'Elite 2 Féminine, le kilométrage remboursé sera plafonné à 600 km A/R, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus. Pour les représentants fédéraux 2 appartenant à la Ligue régionale de Corse, le remboursement s'effectuera selon les kilomètres réellement parcourus.</p> <p>c) Pour les assistants officiant en Nationale et Nationale 2, le kilométrage remboursé sera plafonné à 600 km A/R, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus. Pour les assistants officiant dans les autres compétitions, le kilométrage remboursé sera plafonné à 300 km A/R, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus.</p> <p>(4) Pour les compétitions fédérales (championnats, coupes), une indemnité forfaitaire sera versée aux officiels de match suivants selon le tableau ci-dessous :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>1^{ère} Division Pro. *</th> <th>2^{ème} Division Pro. *</th> <th>Nationale, Nationale 2, Fédérale 1</th> <th>Fédérale 2, Fédérale 3, Elite 1 féminine, « moins de 16 ans », « moins de 19 ans »</th> <th>phases finales FFR Rugby à 7</th> <th>Autres niveaux et Challenges</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Représentants fédéraux</td> <td>150 €</td> <td>150 €</td> <td>90 €</td> <td>70 €</td> <td>75 €</td> <td>60 €</td> </tr> <tr> <td>Evaluateurs de RF</td> <td>130 €</td> <td>100 €</td> <td>50 €</td> <td>50 €</td> <td>75 €</td> <td>50 €</td> </tr> <tr> <td>Délégués sécurités</td> <td>130 €</td> <td>100 €</td> <td>75 €</td> <td>50 €</td> <td>75 €</td> <td>50 €</td> </tr> <tr> <td>Délégués financiers</td> <td>100 €</td> <td>80 €</td> <td>50 €</td> <td>50 €</td> <td>75 €</td> <td>50 €</td> </tr> <tr> <td>Superviseurs</td> <td>250 €</td> <td>250 €</td> <td>75 €</td> <td>50 €</td> <td>75 €</td> <td>50 €</td> </tr> <tr> <td>Coaches</td> <td>250 €</td> <td>250 €</td> <td>75 €</td> <td>50 €</td> <td>75 €</td> <td>50 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>* pour les compétitions professionnelles, voir Règlement L.N.R.</p> <p>Attention : Cette indemnité n'est pas applicable pour les matches internationaux (ou de sélection) pour lesquels tous les frais réels sont remboursés sur production des justificatifs.</p> <p>(5) Les frais des superviseurs ne sont pas imputés sur le rapport financier du match. Ils sont directement réglés par la F.F.R., sur présentation de la fiche de déplacement correspondante.</p>				1 ^{ère} Division Pro. *	2 ^{ème} Division Pro. *	Nationale, Nationale 2, Fédérale 1	Fédérale 2, Fédérale 3, Elite 1 féminine, « moins de 16 ans », « moins de 19 ans »	phases finales FFR Rugby à 7	Autres niveaux et Challenges	Représentants fédéraux	150 €	150 €	90 €	70 €	75 €	60 €	Evaluateurs de RF	130 €	100 €	50 €	50 €	75 €	50 €	Délégués sécurités	130 €	100 €	75 €	50 €	75 €	50 €	Délégués financiers	100 €	80 €	50 €	50 €	75 €	50 €	Superviseurs	250 €	250 €	75 €	50 €	75 €	50 €	Coaches	250 €	250 €	75 €	50 €	75 €	50 €
	1 ^{ère} Division Pro. *	2 ^{ème} Division Pro. *	Nationale, Nationale 2, Fédérale 1	Fédérale 2, Fédérale 3, Elite 1 féminine, « moins de 16 ans », « moins de 19 ans »	phases finales FFR Rugby à 7	Autres niveaux et Challenges																																													
Représentants fédéraux	150 €	150 €	90 €	70 €	75 €	60 €																																													
Evaluateurs de RF	130 €	100 €	50 €	50 €	75 €	50 €																																													
Délégués sécurités	130 €	100 €	75 €	50 €	75 €	50 €																																													
Délégués financiers	100 €	80 €	50 €	50 €	75 €	50 €																																													
Superviseurs	250 €	250 €	75 €	50 €	75 €	50 €																																													
Coaches	250 €	250 €	75 €	50 €	75 €	50 €																																													